Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901045-20260310-DB26_04-DE

COMMUNE DE LANDÉVENNEC
(FINISTÈRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
5 mars 2026

Date d'affichage
5 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille vingt-six
Le 10 mars, à dix-sept heures et trente minutes,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LARS, Maire.

Etaient présents : Mme Monique BORVON, Mme Marie-Claire CARIOU, Mme Geneviève COSTIOU, M. Jean-Jacques DAMOY, M. Raymond MORÉ, M. Jean-Michel PAROT, Mme Gwenola RENARD,

Absente excusée : Mme Catherine TROISIÈME donne pouvoir à Mme Marie-Claire CARIOU.

Absent : M. Florian SALAUN

Monsieur Yves CAËR , a été élu secrétaire.

DB2026-04

TARIFS 2026

- Droit de place — 22,50 € + 0,35 € /m²
- Mise à disposition de tables et bancs — 1 table + 2 bancs = 6,40 €
- Photocopies et tirages divers (noir et blanc) — 0,20 € par page
- Loyer appartement de la « Maison Caër » — 576 € par mois (charges en sus)
  avec évolution au 15/12/2026 selon l'indice des loyers.

• CENTRE D'ACCUEIL

Hébergement de groupes (plus de 15 personnes)

- nuitée : 21,00 € (dont 0,86 € au titre de la taxe de séjour)
- nuitée pour enfant de moins de 10 ans : 10 €
- supplément pour couette avec housse : 8 € par lit

Tout groupe inférieur à 15 personnes sera facturé sur une base de 15 personnes.

Electricité

Les prix ci-dessus ne prenant pas en compte l'électricité, celle-ci sera facturée au prix de 0,20 € le KWh.

Forfait ménage à la demande (hors vaisselle)

Rez-de-chaussée : 160 €
Rez-de-chaussée + 1er étage : 220 €
Rez-de-chaussée + 1er et 2e étage : 270 €
Le forfait ménage n'inclut pas la vaisselle qui doit être réalisée par l'utilisateur.

Caution

Une caution de 300 € sera demandée à l'arrivée.

... / ...

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901045-20260310-DB26_04-DE

• SALLE POLYVALENTE

- ✓ Associations : gratuit
- ✓ Associations hors commune : 100 € par jour
- ✓ Habitants de la commune : 100 € par jour
- ✓ Personnes extérieures à la commune : 150 € par jour

Une caution de 300 € sera demandée avant utilisation.

• GÎTE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Tarifs 2026-2027 pour des mises en location à partir du 1er/07/2026

Le réseau « Gîtes de France » auquel sont affiliés les deux gîtes définit plusieurs périodes prenant en compte l'importance des demandes.

- Tarifs communs aux deux gîtes :
  310 € – 350 € – 420 € – 450 € – 470 € – 600 € – 700 € (taxe de séjour incluse)

- Forfait ménage : 70 € Paire de draps : 25 € par lit Linge de toilette : 5 €

Pour copie conforme,

Le Maire,
Roger LARS